

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 05084

Numéro SIREN : 424 951 820

Nom ou dénomination : 2 B

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2018 sous le numéro de dépôt 69951

ATELIER 2B
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 7, rue Paul Bert 92140 CLAMART
424 951 820 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le dix-huit juin,
A dix heures,

Les associés de la société Atelier 2b se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le, 7, rue Paul Bert 92140 CLAMART, sur convocation faite par lettre remise en main propre à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrice DE BLAS, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Autorisation de procéder à l'acquisition d'une clientèle et d'éléments d'actifs auprès d'Alain BERRIAT,
- Démission de Monsieur Patrice de BLAS de ses fonctions de Président,
- Nomination de Monsieur Alain BERRIAT en qualité de Président,
- Nomination de Monsieur Patrice de BLAS en qualité de directeur général,
- Désignation de Madame Corinne MESPOULEDE en qualité directeur général délégué,
- Fixation des pouvoirs du directeur général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de contrat de cession de clientèle et d'éléments d'actif, décide de procéder à l'acquisition auprès de Monsieur Alain BERRIAT de ladite clientèle et éléments d'actif selon les conditions et modalités visées audit projet.

A cet effet, elle donne tous pouvoirs à Monsieur Patrice de BLAS à l'effet de signer tous actes et faire toutes déclarations à l'effet d'acquérir la clientèle et les éléments d'actifs susvisés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Patrice de BLAS de ses fonctions de Président à l'issue de la présente assemblée, décide de nommer, sans limitation de durée et en remplacement, en qualité de Président :

Monsieur Alain BERRIAT

De nationalité française

Né le 19 décembre 1955 à Paris 14^{ème}

Demeurant 22, rue du Moulin de Pierre, 92140 Clamart

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alain BERRIAT, présent, indique qu'il accepte les fonctions de Président et que rien de s'oppose le concernant à cette nomination.

PdB 

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide de nommer, sans limitation de durée, en qualité de Directeur Général :

Monsieur Patrice de BLAS
De nationalité française
Née le 24 mai 1966 à Toulon (83)
Demeurant 52 B Rue Lasegue 92320 CHATILLON

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Patrice de BLAS, présent, indique qu'il accepte les fonctions de Directeur Général et que rien de s'oppose le concernant à cette nomination.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide de nommer, sans limitation de durée, en qualité de Directeur Général Délégué :

Madame Corinne MESPOULEDE
De nationalité française
Née le 14 novembre 1964 à Issy les Moulineaux (92)
Demeurant 22, rue du Moulin de Pierre, 92140 Clamart

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Corinne MESPOULEDE, présent, indique qu'elle accepte les fonctions de Directeur Général Délégué et que rien de s'oppose la concernant à cette nomination.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que le Directeur Général et le Directeur Général Délégué auront des pouvoirs identiques à ceux du Président de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PCU



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

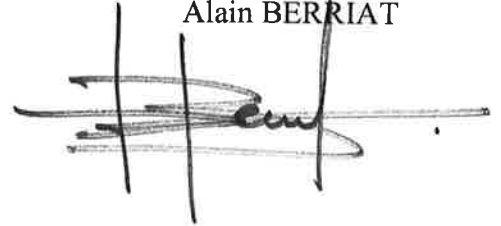
Le Président

Patrice Serge DE BLAS



Le secrétaire

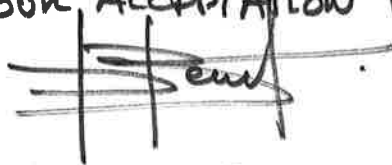
Alain BERRIAT



Alain BERRIAT

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

" BON POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS DE PRESIDENT "



Patrice de BLAS

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

BON POUR ACCEPTATION
DES FONCTIONS
DE DIRECTEUR GENERAL.

Corinne MESPOULEDE

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

" BON POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL
DELEGUE "

